

DIRECTIVES COVID-19
Mai 2021 IN HET KADER VAN COVID-19
mei 2021
(A huis clos - BCD)
Waregem Draaft

Concept

Ce concept a été développé en tenant compte du savoir-faire externe et international et après évaluation des spécifications détaillées et des conseils d'experts.

Il documente la situation actuelle des connaissances disponibles au moment de l'élaboration du concept et il va sans dire que ce concept est coordonné avec les autorités locales.

Base:

Les courses sont organisées dans les conditions générales suivantes :

1. Prévenir la propagation du virus par des mesures d'hygiène.
2. Le bien-être des chevaux (bien-être animal) et des personnes reste la ligne directrice.
3. Des règles strictes concernant l'exécution de la partie sportive.
4. Le cadre réglementaire concret est établi par la FBCH et l'association des courses et contrôlé par leurs commissaires.

La FBCH attend avant tout le respect du principe de précaution (chacun respecte la protection de sa personne) et du principe de solidarité (chacun se sent également responsable de la protection des autres et de leur protection).

Les mesures prescrites sont impératives et toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Ces sanctions peuvent faire l'objet d'avertissements, d'amendes, d'exclusion de l'hippodrome et de révocation de la licence, selon leur gravité.

Principes

Affiches et dépliants de communication dans des endroits stratégiques (voir pièce jointe).

Restriction du nombre de personnes sur l'hippodrome.

Le public n'est pas autorisé.

Le restaurant est fermé. Restauration est disponible dehors.

Installations fixes et murales :

Seules la salle de pesée, la salle des commissaires de course et une infrastructure sanitaire sont accessibles, le reste des bâtiments (sauf les boxes d'attente pour les chevaux) sont fermés.

Les paris ne sont autorisés qu'en ligne.

Les personnes présentant des symptômes de COVID-19 (fièvre, toux, essoufflement...) ne sont pas autorisées à pénétrer sur l'hippodrome.

L'accès à l'hippodrome sera strictement limité aux jockeys, entraîneurs et lads dont on a besoin pendant la réunion.

Tout le monde porte un masque (masque buccal, pour couvrir la bouche et le nez avec au moins 2 couches de tissu).

Mesures à prendre

- Ne touchez pas votre visage, que vous portiez ou non une protection faciale et/ou des gants.
- Lavez-vous ou désinfectez les mains régulièrement, en particulier à votre arrivée à l'hippodrome, avant et après chaque course.
- La distance sociale (1,5 mètre) doit être respectée à tout moment.
- Évitez les zones de la piste de course où la distance sociale n'est pas possible.
- Si vous vous sentez mal pendant la journée de courses, retournez immédiatement à votre véhicule et rentrez chez vous.
- L'accès à l'hippodrome ne peut se faire que par le(s) accès prévu(s).
- L'accès à l'hippodrome sera contrôlé par les listes de la FBCH, le billet d'entrée (établi selon les notifications des entraîneurs ci-dessus, les jockeys participants le recevront d'office) et la carte de membre de la FBCH-Galop avec photo.
- Les personnes qui refusent de se conformer aux règles ci-dessus se verront refuser l'accès à l'hippodrome.
- Même pendant la course, les jockeys portent des protections buccales et nasales (voir ci-dessus).

Exceptions à la distance sociale

Les exceptions au respect de la distance sociale imposée doivent être évitées autant que possible.

Si cela n'est pas possible (par exemple, aider un jockey à se mettre à cheval), cela doit être fait de la manière la plus efficace et la plus courte possible.

Les activités qui ne sont pas nécessaires doivent être évitées et arrêtées si la distance sociale ne peut être garantie.

Transport vers et depuis l'hippodrome

Dans la mesure du possible, les personnes doivent se rendre à l'hippodrome séparément. Les personnes voyageant ensemble doivent rester ensemble dans le véhicule et porter les protections faciales appropriées (sauf si elles appartiennent au même foyer).

Chevaux

Les chevaux sont admis à l'hippodrome 1 heure avant et une heure après leur course (éventuellement groupées par transport).

Tous les chevaux sont sellés dans leur box.

Vestiaires et douches jockeys

Les jockeys peuvent se changer dans la salle des jockeys mais doivent tenir compte de la distance sociale. L'installation dans la salle de jockey sera adaptée en conséquence.

Les douches pour les jockeys ne sont pas disponibles. Les sanitaires ne peuvent être entrées qu'individuellement. Bien entendu, les toilettes et les robinets des lavabos seront suffisamment désinfectés. Les serviettes ne sont pas disponibles, seul le papier peut être utilisé.

La déclaration des partants

La déclaration des partants doit être faite de manière sûre et réfléchie: les passeports des chevaux pour lesquels les listes transmises par la FBCH à l'association de courses (c'est-à-dire qui indiquent un numéro de puce valide et montrent que les vaccinations sont en règle) ne doivent pas être reçus.

Salle de pesée

L'accès à la salle de pesée sera strictement limité aux employés et commissaires de l'hippodrome et sera aménagé de manière à ce que la règle de la distance sociale puisse être respectée.

S'il est nécessaire pour un entraîneur ou un représentant d'entrer dans la salle de pesée (par exemple, pour confirmer un changement de jockey), une autorisation doit être accordée. Dès que toutes les questions pertinentes ont été réglées, la salle de pesée doit être quittée immédiatement.

Rond de présentation et stalles de départ

Dans le rond de présentation, la distance sociale doit être respectée (si nécessaire, une personne de chaque côté du cheval).

Une fois que le jockey est sur son cheval, il doit se diriger vers le départ aussi vite que possible. Sur le chemin, les jockeys doivent garder la distance sociale.

Les entraîneurs et/ou les lads ne sont pas autorisés à se trouver aux stalles de départ.

Pendant la course

Bien que la course elle-même se déroule normalement, les jockeys sont encouragés à ne pas prendre de risques inutiles ou évitables qui pourraient les mettre en danger, eux ou les autres.

Procédure après la course

Après la course, les jockeys qui doivent être pesés doivent se rendre immédiatement dans la salle de pesée, tout en gardant une distance sociale.

Idéalement, toute discussion d'après-course entre l'entraîneur et le jockey devrait avoir lieu par téléphone.

Les tapis de selle ou les plaques numérotées utilisés doivent être déposés par les jockeys dans le réceptacle prévu à cet effet après la course.

Après une course de galop, seuls les jockeys des sept premières places se rendent directement dans la salle de pesée. Les jockeys de tous les autres partants iront dans la salle des jockeys. Les commissaires de course peuvent dispenser les jockeys de la pesée.

Une fois que la ou les courses dans lesquelles le jockey et l'entraîneur sont impliqués sont terminées, ils doivent immédiatement quitter l'hippodrome.

Les analyses de dopage effectuées par l'ONAD pour les jockeys peuvent avoir lieu en toute sécurité dans le cadre de la COVID.

En conclusion

Les lignes directrices ci-dessus peuvent être adaptées à tout moment en fonction d'un éventuel assouplissement ou renforcement des mesures.